



Cultivons les énergies du territoire !



En juin 2021, nous vous présentions le projet de parc agrivoltaïque en cours de développement sur la commune de Savignac-Lédrier, au lieu-dit «La Maison Neuve».

L'année qui s'est écoulée depuis a permis de finaliser les études écologiques et agricoles ainsi que de rencontrer les différentes institutions locales afin de proposer le projet le plus abouti.



Photomontage du parc agrivoltaïque de Savignac-Lédrier

Les données clés du projet :

19 ha

Surface d'implantation

12,2 MWc

Puissance installée

3 303

Foyers alimentés
(-7012 MWh)

538

Tonnes de CO2 évitées
(par rapport au mix énergétique français)

1,25 m

Bas des panneaux
(passage des ovins et petits équins)

7 m

Largeur des pistes périphériques
(+40% que pour une centrale conventionnelle)

6 m

Espacement entre les rangs de panneaux photovoltaïques
(passages des engins agricoles)

~ 45 000€/an

Retombées fiscales estimées pour la commune et l'intercommunalité

Diverses mesures spécifiques seront prévues pour intégrer au mieux le projet dans son environnement, dont voici un premier aperçu :



Biodiversité : Enjeux écologiques, conservation de l'ensemble des haies et des arbres préexistants. Renforcement des haies existantes avec des essences locales pour l'amélioration des continuités écologiques ;



Paysage : Exclusion des zones de covisibilités depuis les habitations riveraines. Retrait le long des voies routières pour l'insertion paysagère ;



L'agrivoltaïsme est une production agricole couplée à une production d'énergie renouvelable, sur une même surface, sans concurrence d'usage. A la différence d'une centrale photovoltaïque conventionnelle, la priorité est donnée l'activité agricole. Sur les parcelles de «La Maison Neuve», inadaptées à la grande culture, l'agrivoltaïsme ouvre de nouvelles opportunités pour l'élevage : protection contre les aléas climatiques, protections des sols, amélioration du bien-être animal et du couvert végétal.

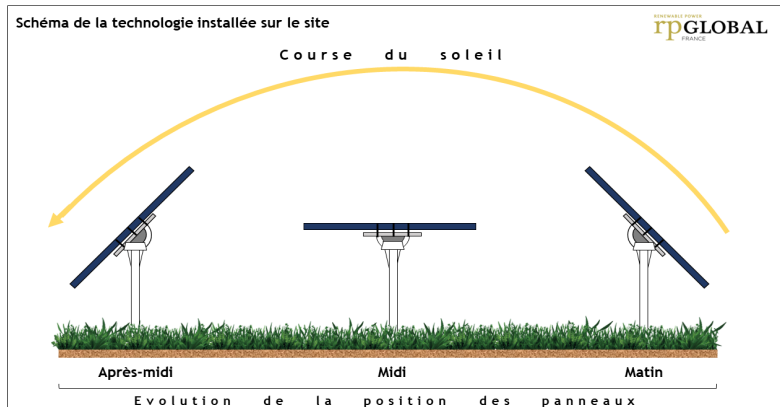
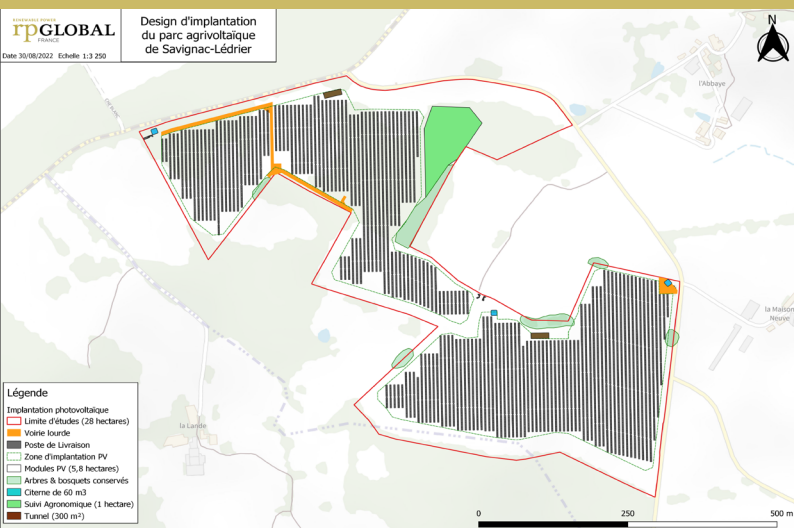




Cultivons les énergies du territoire !



Dans le cadre du projet de parc agrivoltaïque de Savignac-Lédrier, et à la suite de la phase d'études détaillées et d'échanges avec les parties prenantes, **une proposition d'implantation sur 19 ha a été faite au sein du périmètre d'études :**



Votez pour le nom du parc agrivoltaïque de Savignac-Lédrier !



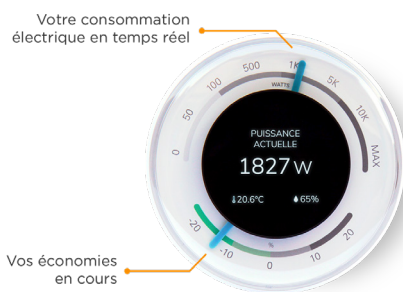
Une urne est à votre disposition à la mairie de Savignac-Lédrier jusqu'au **Samedi 1 octobre**

pour choisir le nom du futur parc agrivoltaïque de votre commune !

Et tentez de gagner :

1 assistant de réduction de consommation électrique Ecojoko !

Avec l'assistant connecté Ecojoko, vous avez enfin toutes les informations en main pour prendre le pouvoir sur votre électricité et économiser jusqu'à 300€/an sur votre facture annuelle d'électricité.



Découvrez en détail le projet, ainsi que les prochaines étapes de développement du projet lors de nos prochains rendez-vous de concertation :

PERMANENCES D'INFORMATION

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

entre 14h et 17h

SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022

entre 9h et 12h

A LA MAIRIE ANNEXE



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre cheffe de projet :

Caroline PICANON

03 20 51 16 59

c.picanon@rp-global.com

ou visiter le site internet du projet sur : **www.parc-solaire-savignac-ledrier.fr**